

MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA

---

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QU'**

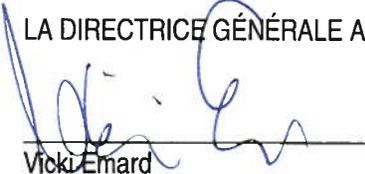
Une séance extraordinaire du conseil municipal se tiendra le jeudi 16 décembre 2021 à 16 h 30.

**Ordre du jour de la séance extraordinaire**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2022-2024
3. Période de questions
4. Levée de la séance.

**DONNÉ À LA MACAZA CE 7<sup>E</sup> JOUR DE DÉCEMBRE 2021**

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE



---

Vicki Emard

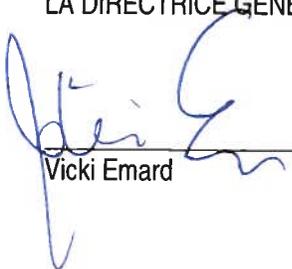
---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Vicki Emard, directrice générale adjointe de la municipalité de La Macaza, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des quatre endroits suivants : babillards à l'extérieur de l'Hôtel de Ville, au lac Chaud, au lac Macaza et aux boîtes postales du lac Clair, entre 10 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 7<sup>e</sup> jour de décembre 2021.

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE



---

Vicki Emard